

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 22 décembre 2022,

TENSIONS HOSPITALIÈRES EN NORMANDIE : POINT DE SITUATION

L'ARS Normandie réalise un point de situation à la suite du renforcement du niveau de mobilisation de l'ensemble du système de santé engagé en fin de semaine dernière face au niveau d'activité inhabituellement élevé géré par les services d'urgence de la région

Cette année, plusieurs virus respiratoires circulent de manière simultanée sur le territoire national, en particulier ceux responsables du Covid-19, de la bronchiolite et de la grippe, pour laquelle la Normandie a été placée de manière précoce en phase épidémique le 30 novembre.

Les services d'urgence de la région font face à un niveau d'activité inhabituellement élevé par rapport à 2021. Ainsi, depuis le 1^{er} novembre, le nombre de passages aux urgences est en hausse de 5% et le nombre d'appels décrochés par le SAMU est de 31 % supérieur par rapport à la même période en 2021.

A ce jour, 21 établissements de la région ont dû déclencher leur plan blanc afin de renforcer leurs équipes soignantes pour faire face à cet afflux de patients : CHI Alençon-Mamers, CHU de Caen, CHI Caux-Vallée de Seine, Polyclinique de Deauville, CH de Dieppe, CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil, CH Eure-Seine, CH de Fécamp, Groupement Hospitalier du Havre, GHT Les Collines de Normandie (CH Jacques Monod de Flers, CH de Vire, CHI des Andaines), Polyclinique de Lisieux, Clinique de la Miséricorde, GHT Mont-Saint-Michel (CH Avranches-Granville, CH de Mortain, CH de Villedieu-les-Poêles, CH de Saint-James, CH de Saint-Hilaire du Harcouët), CH de Pont-Audemer et CHU de Rouen.

Le CHU de Caen adapte par ailleurs l'organisation de son service d'accueil des urgences adultes, avec la mise en place d'une régulation complète par le SAMU-Centre 15 à compter du 23 décembre 2022, 24h/24 et 7 jours sur 7.

Concrètement, cette situation entraîne une sur-mobilisation des équipes hospitalières des établissements concernés, des hospitalisations inadaptées dans les services d'urgence et une augmentation des délais de prise en charge.

Dans ce contexte, après la première phase de mobilisation engagée début novembre, l'ARS Normandie a graduellement renforcé le niveau de mobilisation de l'ensemble du système de santé normand. (voir communiqué du 16 décembre 2022 : [L'ARS Normandie renforce le](#)

niveau de mobilisation de l'ensemble du système de santé normand | Agence régionale de santé Normandie (sante.fr)

L'ARS poursuit la coordination de l'ensemble des acteurs de santé, publics, privés, salariés, libéraux, hospitaliers, de ville et médico-sociaux à l'échelle de chaque territoire pour obtenir la mobilisation nécessaire. L'accompagnement de l'ARS est également renforcé pour maximiser sur tout le territoire l'offre de soins non programmés et les points gardes en médecine de ville.

Ainsi, en réponse à la demande de l'ARS Normandie, une quarantaine d'établissements publics et privés se sont mobilisés pour identifier des places pour l'aval des urgences et l'aval des services de prise en charge aigue, dédiées aux établissements de santé support à proximité.

Plusieurs services d'hospitalisation à domicile (HAD) se sont emparés de la possibilité ouverte par l'ARS Normandie d'intervenir jusqu'au 8 janvier 2023 en dehors de leur zone de couverture habituelle, afin d'apporter du soutien en aval des hôpitaux, sans verrou administratif.

En ville, la mobilisation des acteurs a permis d'augmenter l'offre de soins non programmés et les points gardes en médecine de ville. A titre d'exemple, la forte mobilisation de la médecine de ville et de SOS Médecins sur le bassin caennais a permis l'identification de près d'une centaine de créneaux de soins non-programmés complémentaires en journée.

Plus que jamais, adoptons les bons réflexes pour recourir à notre système de soins

Au regard de la très forte activité que connaissent les services des urgences et les SAMU, l'ARS Normandie rappelle les bons usages à adopter pour recourir à notre système de soins. Avant de se déplacer aux urgences, le premier réflexe doit amener à contacter d'abord et avant tout son médecin traitant ou son cabinet médical habituel. S'il n'est pas joignable, si le patient n'en a pas ou si son entourage considère la situation comme particulièrement inquiétante, il doit contacter le SAMU-Centre 15 ou le Service d'accès aux soins (SAS), en composant le 15.

L'ARS Normandie rappelle également l'importance de la vaccination, du dépistage et du respect des gestes barrières, qui constituent des outils indispensables pour limiter la circulation des virus hivernaux, et limiter l'impact déjà intense sur notre système hospitalier.